

« Avantages de la parité fixe entre le franc CFA et l'euro »

Par

T. Mamadou Ansgar¹, I.Kamga Tchwaket², D. Konou Akakpo , L. C. Mboule Ewonga, L. M. Chapda Nana, et R. N. F. Mvoro Tiamiyou³

Résumé

Le présent document a pour objectif de ressortir les éventuels avantages de l'arrimage du Franc CFA à l'euro. En effet, l'orientation que prennent aujourd'hui les débats sociopolitiques et économiques, et même certains articles de recherche, laissent de plus en plus croire que le principal problème des pays de la Zone Franc dans leur processus de développement serait l'arrimage du Franc CFA à l'euro. Ainsi, il faudrait une séparation totale et radicale entre la France et les pays de la Zone Franc pour que ces derniers puissent espérer tendre rapidement vers le développement, cela implique qu'il faudrait également qu'ils aient leur monnaie.

Il ressort de notre étude que l'arrimage du Franc CFA à l'euro a des avantages que les pays de la Zone Franc devraient mettre à profit dans l'orientation de leurs stratégies de politiques économiques. En effet, l'évolution d'indicateurs de ces pays montre d'une part que la fixité des parités de change depuis le 1er janvier 1999 entre l'euro et les deux Francs CFA d'une part et entre l'euro et le Franc comorien d'autre part favorise la stabilité monétaire et financière des pays de la Zone Franc. À titre d'illustration l'inflation est historiquement bien mieux maîtrisée dans les pays de la Zone franc que dans le reste de l'Afrique subsaharienne. Ensuite, en garantissant la convertibilité des francs CFA et du Franc comorien, le mécanisme du compte d'opérations contribue largement à renforcer la crédibilité de ces monnaies. De plus, en supprimant le risque de change à l'intérieur de la zone et en le réduisant vis-à-vis des partenaires extérieurs, la Zone Franc contribue à l'insertion des pays membres dans les échanges internationaux. Enfin, avec l'instauration des critères de convergence multilatérale dans l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) et dans l'Union Monétaire d'Afrique Centrale, la Zone Franc joue un rôle catalyseur de la solidarité et de l'intégration régionale.

Mots clés : Zone Franc, Zone euro, Franc CFA, Franc Français, euro, arrimage.

JEL: E50, E52

¹ Enseignant chercheur et Directeur général de l'ISSEA, tmamad07@yahoo.fr

² Enseignant chercheur et coordonnateur de filière à l'ISSEA, kamignace@yahoo.com

³ Ce sont des Ingénieurs Statisticiens Economistes, diplômés de l'ISSEA

Abstract

The objective of this document is to highlight the possible advantages of the docking of the CFA franc to the euro. Indeed, the current orientation of socio-political and economic debates, and even of certain articles, is increasingly believing that the main problem of the Franc Zone countries in their development process would be the linkage of the CFA franc to the euro. Thus, a total and radical separation would be necessary between France and the countries of the Franc Zone so that the latter could hope to reach rapid development; this implies that they should have their currency.

It is clear from our study that the stowage of the CFA franc is indeed an advantage for the countries of the Franc Zone; it would be fair for the latter to know how to take advantage of it. Indeed, the evolution of indicators in these countries shows that the fixed parity since 1 January 1999 between the euro and the two CFA Francs favors the monetary and financial stability of the countries of the Franc Zone. By way of illustration, inflation has historically been much better controlled in the countries of the franc zone than in the rest of sub-Saharan Africa. Second, by guaranteeing the convertibility of CFA francs, the mechanism of the account of operations greatly contributes to strengthen the credibility of these currencies. In addition, by removing the currency risk within the zone and reducing it to external partners, the Franc Zone contributes to the integration of member countries into international trade. Finally, by establishing a common set of rules, the Franc Zone plays a catalytic role of solidarity and regional integration.

Key words: Franc Zone, Euro Zone, CFA Franc, French Franc, Euro, Docking.

JEL: E50, E52

Introduction

La question de l'ancrage du **Franc CFA** à l'**euro** est de plus en plus au cœur des débats. Dès sa création officielle le 26 décembre 1945 selon l'article 3 du décret n° 45-0136 de la France, l'utilisation du **Franc CFA** par les pays de la zone franc⁴ conférait à leur régime de change quatre caractéristiques principales qui sont: une parité fixe entre le Franc CFA et le Franc Français; une convertibilité du franc CFA garantie par la France; une liberté totale des transferts entre les pays de la Zone Franc et une mise en commun des réserves de change des pays de la Zone Franc appartenant à une même Union Monétaire. Rappelons que le 26 décembre 1945, **1 Franc CFA** valait **1,7 Franc Français** ; suite à la dévaluation du franc français le 17 octobre 1948, 1 Franc CFA valait désormais 2 Francs Français ; le premier janvier 1960, après l'instauration du nouveau franc français, 1 Franc CFA était équivalent à 0,02 Franc Français; la dévaluation du franc CFA le 12 janvier 1994 avait ramené 1 franc CFA à 0,01 franc français. Finalement, avec l'adoption de l'euro comme monnaie commune à certains pays de l'Union Européenne en 1998, depuis le 1^{er} janvier 1999, 1 euro est l'équivalent de 655,957 Francs CFA.

Certains responsables politiques et économiques considèrent le franc CFA comme étant un frein pour le développement des pays de la zone franc. A ce propos d'ailleurs, l'économiste **Kako NUBUKPO**, ancien ministre togolais de la prospective affirme qu'on devrait revoir la parité fixe du régime de change entre le franc CFA et l'euro⁵. Il pense que le rattachement du franc CFA à l'euro est beaucoup plus déterminé par les événements de la zone euro que par la conjoncture au sein de la zone Franc. Aussi, selon **Kako NUBUKPO**, l'Afrique ne peut pas en même temps revendiquer son indépendance et attendre que l'ancien colonisateur lui donne l'autorisation d'agir. Cependant, Yves-Thibault de SILGUY (1999) avait écrit : *« l'euro est une chance pour les pays de la Zone Franc car la pérennité des accords conclus avec la France, après le passage à l'euro, est désormais assurée à l'échelle communautaire et l'introduction de l'euro sera bénéfique pour les entreprises de la Zone Franc »*. Il développe dans un discours cohérent les enjeux de l'ancrage du franc CEFA à l'euro, pour les pays de la zone franc. Claire MAINGUY et Francis KERN présentaient également dans le bulletin de l'Observatoire des Politiques Economiques en Europe parut en 2000 quelques externalités positives de l'arrimage du Franc CFA à l'euro.

⁴ Les pays de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), de l'Union Monétaire d'Afrique Centrale et les Comores

⁵ Propos recueillis par Raoul MBOG (Aix-en-Provence, envoyé spécial), LE MONDE Le 08.07.2015 à 10h39. Mis à jour le 09.07.2015 à 08h48

Au regard de ce conflit d'opinions, nous nous demandons si l'ancrage du franc CEFA à l'euro est réellement un avantage pour les pays de la zone franc. En d'autres termes, considérant l'environnement social, politique et économique de la conjoncture des pays de la zone franc, l'ancrage du franc CFA à l'euro est-il un facteur déterminant dans leur processus de croissance. Pour répondre à cette préoccupation, nous présenterons dans un premier temps les principales conclusions des études qui ont déjà été faites sur la question, puis nous donnerons l'évolution de certains indicateurs économiques.

Section 1 : notions sur la parité

Les principes régissant le régime de change entre les pays de la zone franc et la zone euro, en particulier l'ancrage du franc CFA à l'euro ont déjà fait l'objet de plusieurs études, et continuent d'ailleurs à susciter des questionnements. Yves-Thibault de SILGUY (1999) évoquait que, « *le marché financier de l'euro offre aux pays de la zone CFA et à leurs entreprises des opportunités attractives de financement. Le marché de l'euro est profond, vaste et liquide. Les possibilités d'accès et de sortie sur ce marché sont plus nombreuses et plus faciles (...) Les investisseurs de la zone franc trouveront sur ce marché des produits financièrement adaptés à leurs besoins* ». Il prend le soin de rappeler les réalités socio-économiques suivantes:

- L'intégration monétaire ne suffit pas et doit aller de pair avec l'intégration économique;
- Un espace monétaire optimal n'est pas donné d'avance: si des facteurs contingents existent, il est possible de les dépasser par un effort humain intelligent et persévérant, de sorte à arriver à une certaine convergence;
- L'efficacité économique et la stabilité monétaire ne sont pas forcément associées à des taux de changes fixes; dans bon nombre de cas, la flexibilité introduit des avantages autrement inaccessibles dans le cadre de la fixité; le choix du régime de change ne devrait pas relever d'un dogme mais de conditions objectives ;
- Toutefois, dans la mesure où l'essentiel des flux commerciaux de l'Afrique se fait avec l'Europe, un rattachement des monnaies africaines à l'euro peut se justifier;
- Pour que les mesures économiques prises à l'intérieur de la zone puissent pleinement produire leurs effets, il faut une concertation avec les pays voisins, en vue d'évoluer dans le même sens, vers la convergence progressive;

- Une politique économique de l'envergure d'une union monétaire ne peut se contenter de débats, aussi éclairés qu'ils soient, entre une poignée d'intellectuels et de décideurs; ce qui est de nature à engager si profondément la destinée des pays intéressés ne saurait se construire durablement sans une réelle participation des populations. Une sensibilisation et une consultation populaires s'avèrent donc incontournables;
- Enfin, l'Europe ne s'est pas construite pour faire la générosité à l'Afrique; l'euro a été introduit avant tout pour promouvoir et défendre l'économie et les intérêts européens, si ce n'est, pour faire contrepoids au dollar.

Il met ainsi en évidence le fait que le développement d'un pays devrait partir d'une prise de conscience des populations et d'une implication collective. Par conséquent, le capital humain devient un facteur déterminant. En revanche, il finit son analyse en disant : *« Quoi qu'il en soit, pour que la coopération eurafricaine soit un réel partenariat, il faudrait que les deux parties y trouvent leurs comptes, dans la clarté économique et la transparence politique. Ce qui implique pour les pays africains, la renonciation à toute forme de générosité en contradiction avec les principes économiques, le courage de se prendre en charge et une réelle volonté de s'unir. C'est à ce prix seulement que l'Afrique se construira lentement mais sûrement. C'est d'abord et avant tout dans l'intérêt de l'Afrique, mais c'est aussi, à long terme dans l'intérêt de ses partenaires européens et du reste du monde ».*

En accord avec Yves-Thibault de SILGUY, Francis KERN et Claire MAINGUY soulevaient le fait que le passage à l'euro faciliterait à la Zone Franc, les transactions avec les pays de la zone euro, notamment la baisse des couts de changes, et des marchés plus vaste. Ils rappellent également que *« la Zone Franc a fait l'objet de nombreuses évaluations, notamment à la fin des années 80 et au début des années 90. Les comparaisons des indicateurs macroéconomiques (PIB, solde extérieur, inflation, etc.) avec ceux des pays africains non membres de la zone franc étaient favorables à cette dernière jusqu'au milieu des années 80. Par la suite, les difficultés rencontrées lors des tentatives d'ajustement réel face aux chocs extérieurs (hausse du dollar par rapport au FF, baisse des cours de nombreuses matières premières) se sont traduits par une situation financière dramatique, certains pays n'étant plus capables de payer le service de la dette, qui a finalement conduit à la dévaluation du franc CFA dont la parité avec le FF n'avait pas bougé depuis 1948 ».*

Nous voyons bien pour ne parler que de ces auteurs que l'arrimage du Franc CFA à l'euro pourrait avoir des avantages. Il convient néanmoins de regarder l'évolution de certains indicateurs économiques dans la Zone Franc depuis le passage du Franc Français à l'euro, afin de mieux

repérer certains avantages qu'ont les pays de la Zone Franc grâce à l'arrimage de leur monnaie à l'euro. Le point suivant en fera l'objet.

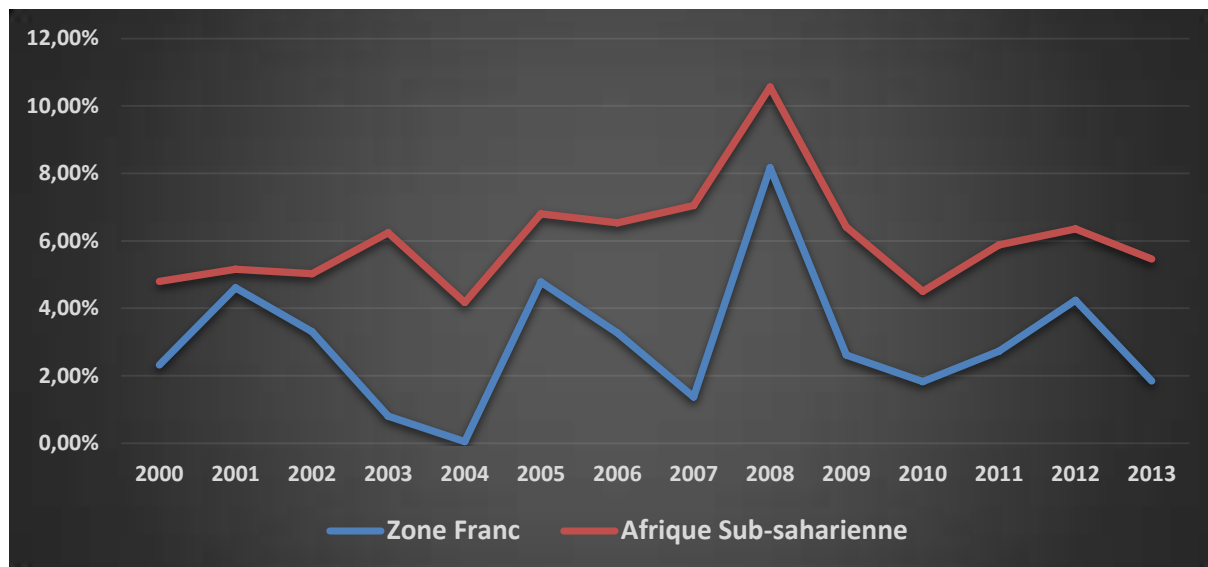
Section 2 :Avantages de l'arrimage du franc CFA

➤ Un garant de la stabilité des prix

L'aspect le plus positif du maintien d'un taux de change fixe pour les pays africains se situe au niveau de la stabilité des prix. Les pays de la ZF ne subissent aucun risque de change ni de pénurie de liquidité en vertu de la convertibilité du FCFA à l'euro. Une caractéristique remarquable de la ZF est la longévité du régime de taux de change fixe. Le système actuel est en place depuis environ de 68 ans. Depuis 1948, le niveau de la parité fixe a été changé une seule fois, en janvier 1994 lorsque le FCFA a été dévalué de 50% par rapport au franc français de l'époque. La politique monétaire extrêmement stricte de la ZF par rapport aux autres pays africains a empêché les hausses importantes de prix.

La figure 1 (page suivante) montre l'évolution du taux d'inflation en moyenne annuelle non seulement dans la Zone Franc mais aussi dans les pays de l'Afrique Sub-saharienne (ASS) entre 2000 et 2013. L'observation qui est faite est que sur la période 2000-2013, le niveau d'inflation en Afrique Sub-saharienne est nettement plus élevé que dans la Zone Franc. En effet, le taux d'inflation fluctue entre 4,18% (en 2004) et 10,56% (en 2008) en ASS alors que dans la Zone Franc ce taux varie entre 0,05% (en 2004) et 8,17% (en 2008). Ce résultat vient montrer que la fixité de la parité entre le franc CFA et l'euro favorise la stabilité monétaire et financière des pays de la Zone franc. Ainsi, l'inflation est historiquement beaucoup plus faible et bien mieux maîtrisée dans les pays de la Zone franc que dans le reste de l'Afrique sub-saharienne.

Figure 1: Évolution du taux d'inflation dans les pays de la zone franc et d'Afrique sub-saharienne (en moyenne annuelle)



Source : WDI, nos calculs.

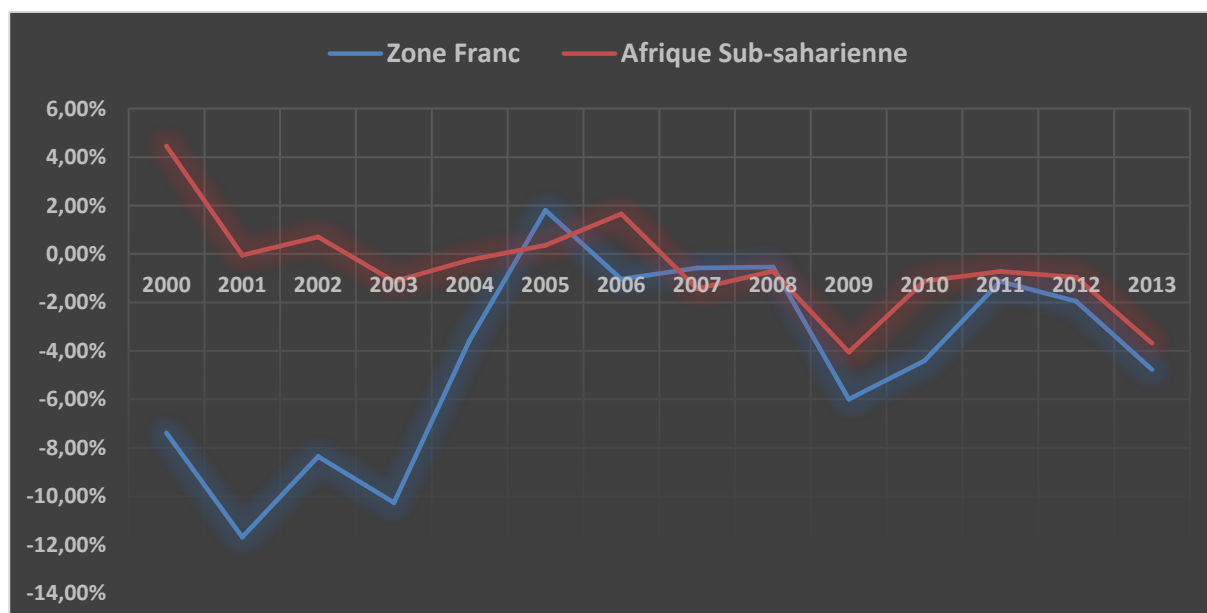
➤ Un facteur de développement des échanges commerciaux et des investissements étrangers

Grâce à l'arrimage du franc CFA à l'euro, le vaste marché européen devient plus ouvert aux produits de la Zone Franc, ce qui accroît ses débouchés commerciaux et rationalise le prix de ses importations. En effet, le risque de change étant éliminé dans leurs relations commerciales avec tout pays de la zone euro, les importateurs de la Zone Franc, peuvent, désormais, plus facilement évaluer le rapport qualité-prix de leurs importations en maximisant les profits. En même temps, les opérateurs africains ne sont plus soumis au risque de change lorsqu'ils commercent avec des pays acceptant des factures en euro. Ceci est sans doute le cas des États de la zone euro, et aussi le cas des autres États membres de l'Union européenne n'ayant pas encore adopté l'euro, des pays d'Europe centrale et orientale, candidats à l'adhésion à l'Union, des pays méditerranéens liés à l'Europe unie par des accords dits « euro-méditerranéens »⁶. Pour les entreprises de la Zone Franc, l'arrivée de la monnaie unique et sa substitution au franc français comme monnaie-pivot des devises africaines sont autant de conditions favorables qui allègent les charges commerciales et les coûts des transactions.

⁶ Yves-Thibault de SILGUY, « l'association du franc CFA... », p. 5.

La figure 2 ci-après retrace l'évolution du solde de la balance commerciale en pourcentage du PIB (Produit Intérieur Brut) dans la Zone Franc et en Afrique Sub-saharienne sur la période 2000-2013. Nous remarquons qu'avec l'introduction de l'euro comme monnaie-pivot le solde de la balance commerciale dans la Zone Franc n'a cessé de s'améliorer, quittant d'une situation de fort déficit entre 2000 et 2003 à une situation plus stable et proche de l'équilibre (avec en plus un solde excédentaire de 1,8% atteint en 2005) malgré un décrochage en 2009 et en 2013 avec respectivement -5,99% et -4,77%. Ainsi, grâce à la stabilité du taux de change on observe une régularité des importations et des exportations de biens et services.

Figure 2: Évolution de la balance commerciale dans la Zone Franc et en Afrique Sub-saharienne entre 2000 et 2013 (en % du PIB)

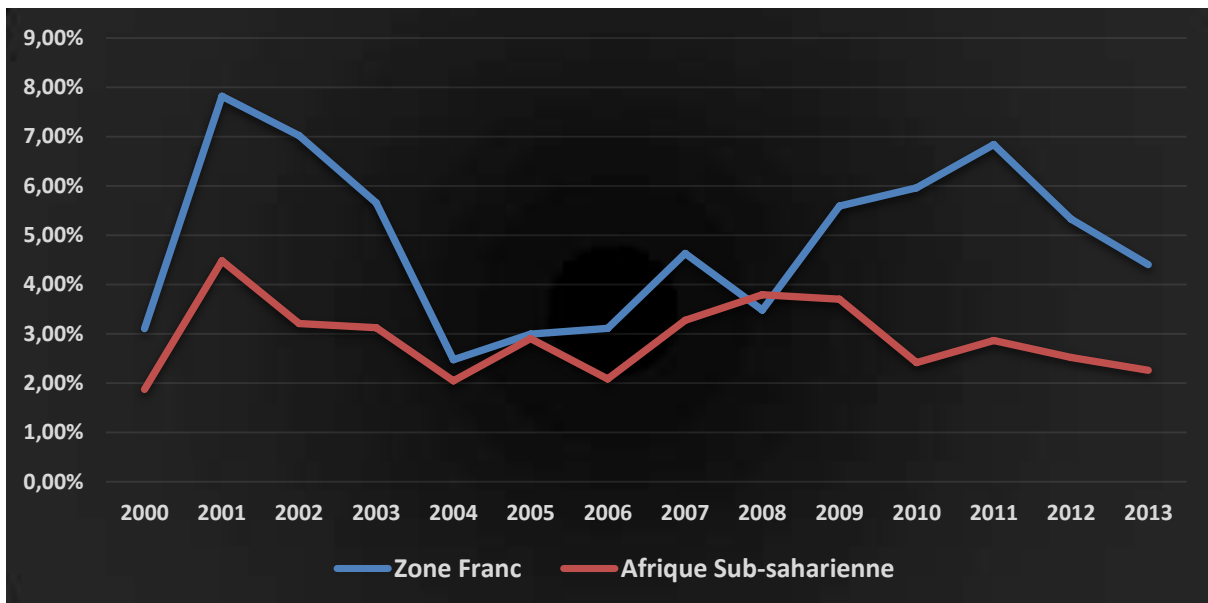


Source : WDI, nos calculs.

Sur le plan financier, l'introduction de l'euro a permis un accès élargi et facilité au marché européen des capitaux pour les pays de la Zone Franc. Nous rappelons que Yves-Thibault de SILGUY (1999) évoquait que, « *le marché financier de l'euro offre aux pays de la zone CFA et à leurs entreprises des opportunités attractives de financement. Le marché de l'euro est profond, vaste et liquide. Les possibilités d'accès et de sortie sur ce marché sont plus nombreuses et plus faciles (...) Les investisseurs de la zone franc trouveront sur ce marché des produits financièrement adaptés à leurs besoins* ». Ce nouvel environnement international ajouté aux efforts internes entrepris par les pays de la Zone Franc à travers la libéralisation de la circulation des capitaux et la promulgation de codes d'investissement incitateurs, est de nature à faire de la Zone Franc, une destination privilégiée des IDE (Investissements Directs Étrangers) relativement aux autres pays de l'Afrique subsaharienne.

D'après la figure 3 ci-après, les Investissements Directs Étrangers sont plus élevés dans la Zone Franc au détriment de l'Afrique Sub-saharienne sur la période 2000-2013. En effet, les pays de la Zone Franc attirent plus de capitaux que le reste des pays du sud de l'Afrique ; ceci grâce à un taux de change fixe garantissant la crédibilité du marché financier dans la zone. Par conséquent, cet environnement devient favorable à un mouvement d'entrée et de sortie des capitaux. Ce résultat vient effectivement confirmer les idées évoquées au paragraphe précédent.

Figure 3: Évolution des Investissement Direct Étrangers dans la Zone Franc et en Afrique Sub-saharienne entre 2000 et 2013 (en % du PIB)



Source : WDI, nos calculs.

➤ Un catalyseur de l'intégration régionale

La stabilité monétaire ancrée sur une entité extérieure a permis d'accroître la crédibilité de la politique monétaire des PAZF⁷ (GNANSOUNOU et al., 2012). En effet, les accords régissant la Zone Franc sont associés à des institutions plus solides et à une plus grande transparence politique. En particulier, une monnaie commune réduit l'incertitude sur l'environnement des affaires et le climat des investissements. Malgré certaines faiblesses, les évaluations officielles reconnaissent que les deux banques centrales ne sont pas seulement relativement transparentes et efficaces, mais aussi se comparent favorablement avec d'autres institutions en Afrique sub-saharienne. De même, la surveillance régionale et le processus d'examen par les deux commissions régionales, qui publient leurs rapports, tendent potentiellement à accroître la transparence des politiques dans la région.

⁷ Pays Africains de la Zone Franc

L'union économique et monétaire s'est donc approfondie, créant ainsi des espaces économiques plus vastes et plus viables.

Conclusion

Les accords de parité fixe du taux de change entre le franc CFA et l'euro, de par leur principe juridique, présentent plusieurs avantages pour les pays de la Zone Franc. D'abord, la fixité des parités depuis le 1er janvier 1999 entre l'euro et les deux francs CFA favorise la stabilité monétaire et financière des pays de la Zone Franc. À titre d'illustration l'inflation est historiquement bien mieux maîtrisée dans les pays de la Zone franc que dans le reste de l'Afrique subsaharienne. Ensuite, en garantissant la convertibilité des francs CFA, le mécanisme du compte d'opérations contribue largement à renforcer la crédibilité de ces monnaies. De plus, en supprimant le risque de change à l'intérieur de la zone et en le réduisant vis-à-vis des partenaires extérieurs, la Zone Franc contribue à l'insertion des pays membres dans les échanges internationaux. Enfin, en instituant un ensemble de règles communes, la Zone Franc joue un rôle catalyseur de la solidarité et de l'intégration régionale. Un processus de surveillance multilatérale contribue par ailleurs à la convergence des économies.

En revanche, l'un des points évoqués par **SILGUY Yves-Thibault** dans l'analyse socio politique de la mise en place de la Zone Franc est le suivant : « *Enfin, l'Europe ne s'est pas construite pour faire la générosité à l'Afrique; l'euro a été introduit avant tout pour promouvoir et défendre l'économie et les intérêts européens, si ce n'est, pour faire contrepoids au dollar* ». L'auteur est en train d'attirer notre attention sur le fait que la France ne viendra pas servir aux pays de la Zone Franc le développement sur un plateau, il faudrait que ces dernier en prennent conscience et donnent le meilleur d'eux même pour voir les fruits des accords de partenariat signés avec la France.

Bibliographie

- **GNANSOUNOU Sosthène Ulrich et VERDIER-CHOUCHANE Audrey** "Mésalignement du taux de change effectif réel : Quand faudra-t-il de nouveau dévaluer le franc CFA" - TUNIS Belvédère - Banque Africaine de Développement - Décembre 2012. - No 166.
- **Kern Francis et Mainguy Claire** "L'euro et le franc CFA". - pp. 1-3.
- **SILGUY Yves-Thibault de** "L'association du franc CFA et de l'euro: un gain de sécurité " -Afrique Contemporaine - 1999. - 189. - pp. 3.